

Nom club aérostatique :
N° d'affiliation :

N° licence fédérale :

Catégorie de membres (Âge au 31/12/2017) : + 26 ans - 26 ans

AYANT CHOISI LE DROIT DE VOTE

Pilote (cat. A) + 26 ans - 26 ans
 Stagiaire (cat. B) + 26 ans - 26 ans
 Équipier (cat. A) + 26 ans - 26 ans
 Officiel (cat. A) + 26 ans - 26 ans

CATÉGORIE SANS DROIT DE VOTE

Équipier (cat. E) - 26 ans
 Officiel (cat. O) - 26 ans
 Sympathisant (cat. S) - 26 ans

Civilité : M. Mme Mlle

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :
Tél. Domicile :
Télécopie :
Tél. mobile :
Courriel :
Profession :

Photo

En qualité d'équipier, ou d'officiel, je choisis **la catégorie A avec le droit de vote** : OUI NON

Je souscris, la formule suivante selon ma catégorie de membre :

	Pilote (cat. A) et Stagiaire (cat. B)		Équipier (cat. A) Officiel (cat. A)		Équipier (cat. E) Officiel (cat. O)	Sympathisant (cat. S)**
	VOTANT		VOTANT		NON VOTANT	NON VOTANT
	+ 26 ans	- 26 ans	+ 26 ans	- 26 ans		<input type="checkbox"/> 40 € Assurance RC seule
Licence FFA avec Assurance de base obligatoire	<input type="checkbox"/> 97,50 €	<input type="checkbox"/> 67,50 €	<input type="checkbox"/> 97,50 €	<input type="checkbox"/> 67,50 €	<input type="checkbox"/> 53,50 €	
Option assurance complémentaire N° 1*	<input type="checkbox"/> 12,00 €	<input type="checkbox"/> 12,00 €	<input type="checkbox"/> 12,00 €	<input type="checkbox"/> 12,00 €	<input type="checkbox"/> 12,00 €	
Option assurance complémentaire N° 2*	<input type="checkbox"/> 23,00 €	<input type="checkbox"/> 23,00 €	<input type="checkbox"/> 23,00 €	<input type="checkbox"/> 23,00 €	<input type="checkbox"/> 23,00 €	
Option assurance complémentaire N° 3*	<input type="checkbox"/> 33,00 €	<input type="checkbox"/> 33,00 €	<input type="checkbox"/> 33,00 €	<input type="checkbox"/> 33,00 €	<input type="checkbox"/> 33,00 €	
Licence FAI (compétitions internationales)	<input type="checkbox"/> 15,00 €	<input type="checkbox"/> 15,00 €				
Montant total à payer en €						

* Détail des options d'assurance au dos du feuillet 3 - (1 seule option possible).

**La qualité de sympathisant est réservée aux personnes ne pratiquant plus l'aérostation et qui reconnaissent avoir reçu une proposition d'assurance accidents corporels de la Fédération, et déclarent y renoncer formellement.

PAIEMENT

Paiement en ligne (A PRIVILÉGIÉ SVP), je règle par helloasso, voir pages [« ADHÉRER » sur www.ffaerostation.org] ou beaucoup mieux : [« RENOUVELLEMENT » sur www.ffaerostation.org clic sur connexion] - paiement Carte Bancaire ou virement SEPA - chèque possible

Ci-joint un chèque à l'ordre de « FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÉROSTATION »

Par défaut vos coordonnées (identité, adresse postale et mail, numéros téléphoniques) seront publiées dans l'annuaire et sur le site internet de la Fédération. Vous pouvez vous opposer à cette publication en cochant la ou les case(s) concernée(s) :

Je m'oppose à la parution de mes coordonnées dans l'annuaire de la FFA sur le site internet de la FFA

J'autorise la FFA à transmettre mes informations à des tiers

Conformément à la Loi n° 7817 du 6 janvier 1978, vous pouvez demander à tout moment à modifier ou supprimer les informations vous concernant du fichier fédéral qui a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL sous la référence 760863.

Bénéficiaire de l'assurance en cas de décès : conjoint, enfants nés ou à naître par parts égales, à défaut ayants droit.

Autre : précisez :

Je certifie avoir pris connaissance de la notice figurant en dernière page du présent document et notamment des garanties d'assurance liées à la licence et des possibilités de souscrire des garanties complémentaires.

Fait à : _____ Signature (obligatoire) : _____

Le : _____

N° licence fédérale :	Nom :	Prénom :
-----------------------	-------	----------

Brevets & qualifications	Date :			Autres qualifications aérostatiques			Autres brevets	
N° Licence BL	Obtention	Validité	Date :	Obtention	Validité			
Pilote air chaud _____	_____	_____	Vol de nuit	_____	_____	Avion	<input type="checkbox"/>	
Pilote gaz _____	_____	_____	Largage parachutiste	_____	_____	Hélico	<input type="checkbox"/>	
Instructeur _____	_____	_____	Emport de banderole	_____	_____	ULM	<input type="checkbox"/>	
			Artifices	_____	_____	Vol à voile	<input type="checkbox"/>	
		CAEA <input type="checkbox"/>	Trapéziste	_____	_____	Vol libre	<input type="checkbox"/>	
						Parachutisme	<input type="checkbox"/>	
						Autre _____		

Nom club aérostatique :
N° d'affiliation :

N° licence fédérale :

Catégorie de membres (Âge au 31/12/2017) : + 26 ans - 26 ans

AYANT CHOISI LE DROIT DE VOTE

Pilote (cat. A) +26 -26
 Stagiaire (cat. B) +26 -26
 Équipier (cat. A) +26 -26
 Officiel (cat. A) +26 -26

CATÉGORIE SANS DROIT DE VOTE

Équipier (cat. E) -26
 Officiel (cat. O) -26
 Sympathisant (cat. S) -26

Civilité : M. Mme Mlle

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :
Tél. Domicile :
Télécopie :
Tél. mobile :
Courriel :
Profession :

Photo

En qualité d'équipier, ou d'officiel, je choisis **la catégorie A avec le droit de vote** : OUI NON

Je souscris, la formule suivante selon ma catégorie de membre :

	Pilote (cat. A) et Stagiaire (cat. B)		Équipier (cat. A) Officiel (cat. A)		Équipier (cat. E) Officiel (cat. O)	Sympathisant (cat. S)**
	VOTANT		VOTANT		NON VOTANT	NON VOTANT
	+ 26 ans	- 26 ans	+ 26 ans	- 26 ans		<input type="checkbox"/> 40 € Assurance RC seule
Licence FFA avec Assurance de base obligatoire	<input type="checkbox"/> 97,50 €	<input type="checkbox"/> 67,50 €	<input type="checkbox"/> 97,50 €	<input type="checkbox"/> 67,50 €	<input type="checkbox"/> 53,50 €	
Option assurance complémentaire N° 1*	<input type="checkbox"/> 12,00 €	<input type="checkbox"/> 12,00 €	<input type="checkbox"/> 12,00 €	<input type="checkbox"/> 12,00 €	<input type="checkbox"/> 12,00 €	
Option assurance complémentaire N° 2*	<input type="checkbox"/> 23,00 €	<input type="checkbox"/> 23,00 €	<input type="checkbox"/> 23,00 €	<input type="checkbox"/> 23,00 €	<input type="checkbox"/> 23,00 €	
Option assurance complémentaire N° 3*	<input type="checkbox"/> 33,00 €	<input type="checkbox"/> 33,00 €	<input type="checkbox"/> 33,00 €	<input type="checkbox"/> 33,00 €	<input type="checkbox"/> 33,00 €	
Licence FAI (compétitions internationales)	<input type="checkbox"/> 15,00 €	<input type="checkbox"/> 15,00 €				
Montant total à payer en €						

* Détail des options d'assurance au dos du feuillet 3 - (1 seule option possible).

**La qualité de sympathisant est réservée aux personnes ne pratiquant plus l'aérostation et qui reconnaissent avoir reçu une proposition d'assurance accidents corporels de la Fédération, et déclarent y renoncer formellement.

PAIEMENT

Paiement en ligne (A PRIVILÉGIÉ SVP), je règle par helloasso, voir pages [« ADHÉRER » sur www.ffaerostation.org] ou beaucoup mieux : [« RENOUVELLEMENT » sur www.ffaerostation.org clic sur connexion] - paiement Carte Bancaire ou virement SEPA - chèque possible

Ci-joint un chèque à l'ordre de « FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÉROSTATION »

Par défaut vos coordonnées (identité, adresse postale et mail, numéros téléphoniques) seront publiées dans l'annuaire et sur le site internet de la Fédération. Vous pouvez vous opposer à cette publication en cochant la ou les case(s) concernée(s) :

Je m'oppose à la parution de mes coordonnées dans l'annuaire de la FFA sur le site internet de la FFA

J'autorise la FFA à transmettre mes informations à des tiers

Conformément à la Loi n° 7817 du 6 janvier 1978, vous pouvez demander à tout moment à modifier ou supprimer les informations vous concernant du fichier fédéral qui a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL sous la référence 760863.

Bénéficiaire de l'assurance en cas de décès : conjoint, enfants nés ou à naître par parts égales, à défaut ayants droit.

Autre : précisez :

Je certifie avoir pris connaissance de la notice figurant en dernière page du présent document et notamment des garanties d'assurance liées à la licence et des possibilités de souscrire des garanties complémentaires.

Fait à : _____ Signature (obligatoire) : _____

Le : _____

Adhésion Fédération Française d'Aérostation - Notice d'information à l'usage des licenciés

L'adhésion à la FFA valide votre licence fédérale jusqu'au 31 décembre de l'année civile. La première demande d'adhésion doit comporter votre signature, et être envoyée à : Fédération Française d'Aérostation - Gestion des Adhérents - 6, rue Galilée - 75782 Paris Cedex 16 ou par mail à « ffa@ffaerostation.org ». Pour le paiement, voir paragraphe paiement au recto du bulletin. Votre adhésion est prise en compte à réception du bulletin d'adhésion et du règlement, (cachet de la Poste, date du mail envoyé, date du règlement). Au recto du présent feuillet, vous indiquez le nom de votre club de rattachement si vous êtes rattaché à un club agréé. Le fait d'adhérer à un club agréé, vous permet de bénéficier de sa responsabilité civile associative. Cela permet également à votre club de pouvoir bénéficier de subventions et d'aides pour son fonctionnement.

Renouvellement d'adhésion :

Un bulletin pré-rempli est disponible sur le site internet de la fédération « www.ffaerostation.org », rubrique connexion, option « renouvellement » afin de simplifier la tâche de chacun. Vérifiez et mettez à jour votre fiche adhérent au même endroit du site, option « modifier mon profil ». **Si votre photo d'identité n'apparaît pas dans votre fiche à l'écran**, c'est que nous ne l'avons pas, dans ce cas, téléchargez ou envoyez une photo. **Si votre licence de pilote a été renouvelée, si vous possédez une nouvelle qualification**, une DNC ou un diplôme aéronautique, veuillez l'indiquer en cochant les cases correspondantes et nous adresser une copie (courrier à FFA - Gestion des adhérents - 6 rue Galilée - 75782 PARIS CEDEX 16 ou mail à « ffa@ffaerostation.org »)

Nouveaux adhérents :

Joindre une **photo d'identité** pour l'annuaire (vous pourrez télécharger une photo lors de votre adhésion en ligne). Apportez le plus grand soin à l'écriture de votre **adresse courriel**. Joindre une copie de tous les documents attestant des licences de pilote, qualifications, DNC et diplômes aéronautiques dont il est fait mention. Pour les élèves-pilotes en cours de formation, fournir une attestation d'instruction délivrée sur papier libre par un instructeur agréé, accompagnée d'une copie certifiée conforme du certificat d'aptitude physique et mentale prévu par la loi.

Dans tous les cas :

Suivez le processus d'adhésion en ligne **helloasso** proposé sur le site (si vous ne pouvez pas utiliser cette procédure, dans le tableau récapitulatif du montant des adhésions par catégories d'adhérents, et par option d'assurance, **cochez les cases correspondantes à votre situation**. Faites le total de votre cotisation fédérale incluant l'assurance de base obligatoire, éventuellement ajoutez l'option assurance complémentaire choisie [1 seule option] ; prenez la cotisation FAI si vous êtes pilote et devez participer à des championnats internationaux). Dès que vous avez correctement suivi le processus (et sous réserve de la réception et de la conformité de toutes les informations vous concernant), vous êtes adhérent et assuré.

Aides et soutiens à l'adhésion :

Pour les adhérents qui auront moins de 26 ans au 31 décembre, une aide à la première adhésion peut être attribuée sur demande formulée auprès de la Commission Développement dans le mois qui suit l'adhésion. Le dossier de demande d'aide est disponible sur le site Internet de la Fédération.

Licence FAI :

Seuls les pilotes qui participent à des manifestations ayant reçu l'agrément de la FAI (championnats internationaux, coupe d'Europe, etc.), doivent souscrire cette licence.

Assurances :

Vous pouvez souscrire des garanties complémentaires à la garantie de base. Elles s'ajoutent à la cotisation de base et sont décrites dans l'extrait de notre contrat fédéral ci-dessous.

Extraits des contrats fédéraux souscrits auprès du SAAM Verspieren Group- Courtier en Assurances - 8 avenue du Stade de France 93210 Saint Denis, France - par la fédération Française d'Aérostation tant pour son compte que celui de ses membres licenciés et de ses clubs. Un guide l'assurance fédérale est à votre disposition pour de plus amples informations. Les garanties ci-dessous sont comprises dans l'assurance obligatoire de la licence fédérale de 26,50 € - hormis les assurances complémentaires des accidents corporels.

Extrait du contrat n°10390604504 souscrit auprès d'AXA France IARD S.A.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION DE LA FEDERATION		
A	Dommmages corporels et immatériels consécutif sauf : intoxication alimentaire	10 000 000 €
	Utilisation ou déplacement d'un véhicule à moteur	Illimité
	Faute inexcusable	2 000 000 €
B	Dommmages matériels et immatériels consécutifs	
	Par incendie, explosion, dégâts des eaux en locaux	5 000 000 €
	Dommmages subis par les biens loués ou empruntés	200 000 €
	Dommmages subis par les autres biens confiés	75 000 €
	Autres dommmages matériels	5 000 000 €
C	Vol par préposé	10 000 000 €
D	Dommmages par pollution accidentelle	750 000 €
E	Assurances des collectivités publiques et de leur personnel	
	Dommmages corporels et immatériels consécutif	10 000 000 €
	Dommmages matériels et immatériels consécutifs	5 000 000 €
F	Dommmages immatériels non consécutifs	750 000 €
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON		
A	Dommmages corporels, matériels et immatériels consécutifs	5 000 000 €
B	Dommmages immatériels non consécutifs	500 000 €
ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE DANS LE CADRE DU CONTRAT RC		
	Recours et défense pénale	50 000 €

Extrait du contrat n°8579234 souscrit auprès de DAS

ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE	
Défense amiable et judiciaire, prévention/information juridique	20 000 €

Extrait des contrats n°10390604504 souscrit auprès d'AXA France IARD S.A. et n° XFR0090868AV19A souscrit auprès d'AXA Corporate Solutions Assurance

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ORGANISATEUR DE MANIFESTIONS	
Au sol	10 000 000 €
Aérienne	5 000 000 €

Extrait du contrat n° XFR0090868AV19A souscrit auprès d'AXA Corporate Solutions Assurance

ASSURANCE DES ACCIDENTS CORPORELS AERONAUTIQUE ET NON AERONAUTIQUE DANS LE CADRE DES ACTIVITES FEDERALES	
Décès par accident	20 000 €
Invalidité permanente	25 000 €
	150% du tarif conventionnel de la S.S.
Remboursement de soins	Selon réglementation
Forfait hospitalier	
Bris de lunettes ou perte de lentilles	
Par verre ou lentille	1 000 €
Par monture	1 000 €
Prothèse dentaire (par dent)	300 €
Prothèse auditive (par appareil)	1 000 €
Frais de premier transport	300 €
Frais de recherche et de secours	7 700 €
Frais de rapatriement	3 100 €
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DES MANDATAIRES SOCIAUX	
Dirigeants de droit ou de fait, préposés	2 500 000 €
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PILOTE	
Responsabilité civile du pilote - en complément ou à défaut de celle de l'aérostaut ou dirigeable à air chaud - à l'égard des tiers non transportés et des passagers	1 000 000 €

Extrait du contrat n° XFR0090868AV19A souscrit auprès d'AXA Corporate Solutions Assurance

OPTIONS COMPLEMENTAIRES AUX GARANTIES DE BASE - ASSURANCES DES ACCIDENTS CORPORELS		
Option 1 décès / invalidité par accident	+ 12 €	25 000 € / 40 000 €
Option 2 décès / invalidité par accident	+ 23 €	30 000 € / 55 000 €
Option 3 décès / invalidité par accident	+ 33 €	45 000 € / 80 000 €

IMPORTANT : Vous avez la possibilité de refuser les garanties « dommages corporels par accident » si par ailleurs vous êtes assuré pour les mêmes montants de garantie. Merci de fournir à la fédération une attestation de garanties pour la pratique de l'aérostation.